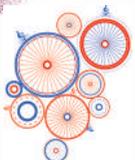


CARNET DE BORD MOBILITÉ 2023

EN AVANT POUR
SE DÉPLACER AUTREMENT





L'ÉCHAPPÉE

Lieu ressources de la mobilité, l'Échappée a été créé en janvier 2020 pour répondre aux besoins de déplacement des habitants sur le territoire de la communauté de communes Faucigny Glières.



Informations et conseils sur les offres de transport :

mobilite@ccfg.fr ou 06 47 05 29 62

le mercredi de 9h à 17h
le vendredi de 9h à 17h

157 rue Pertuiset
74130 Bonneville

Pour inciter le maximum de personnes à utiliser les modes alternatifs à la voiture individuelle, le service Proxi vélo ouvert depuis juillet 2019, permet aux résidents et salariés de la CCFG de louer un vélo classique ou un vélo à assistance électrique.





VÉLO

Le vélo est un mode de déplacement sous-utilisé par les habitants de la communauté de communes Faucigny Glières.

50% des déplacements des habitants font moins de 3 km.

Sur une distance comprise entre 1 et 3 km, la voiture constitue le mode principal avec 71 % de part modale.

64 km d'aménagement en faveur des cycles

(26 km d'aménagement cyclable complétés par 40 km de zones où la vitesse est modérée).

Le schéma directeur des pistes cyclables de la CCFG a été validé en 2020. Entre 2020 et 2030, il prévoit la réalisation de 155 km d'aménagement cyclable.

Les services Proxi vélo

L'entretien et les réparations courantes sont inclus.

TARIFS	DUREE DE LOCATION	VAE	CLASSIQUE
Résidents et salariés du territoire de la CCFG tarif normal	1 semaine	30 €	10 €
	1 mois	50 €	25 €
	6 mois	250 €	100 €
Résidents et salariés du territoire de la CCFG (-26 ans, + 60 ans, demandeur d'emploi, faibles revenus, abonnés Proxim iTi, TER, Citiz)	1 semaine	15 €	5 €
	1 mois	25 €	13 €
	6 mois	125 €	50 €



Une prise en charge de 50 % de l'abonnement par l'employeur si le salarié loue un vélo pour ses trajets domicile-travail

Le mercredi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 17h

contact@proximiti.fr
04.50.07.32.21

157 rue Pertuiset
74130 Bonneville



VÉLO



Vous pouvez stationner votre vélo de manière sécurisée en gare de Bonneville ou de Marignier. Tarif entre 5 et 35 € en fonction de la durée.
Plus de renseignements à l'Échappée.

Informations : contact@proximiti.fr ou 04.50.07.32.21



Aide à l'achat

La commune de Bonneville a mis en place une aide à l'achat de vélo/VTT classique ou un vélo à assistance électrique à hauteur de 25 % du prix TTC du produit.

La commune de Marignier a institué un dispositif d'aide financière de 100 € pour inciter ses administrés à acquérir un vélo à assistance électrique, un vélo pliant ou une trottinette électrique.

La commune de Contamine-sur-Arve propose une aide financière de 100 € sans condition de revenus pour l'achat d'un vélo classique ou à assistance électrique, neuf ou d'occasion.

Animations « contrôle technique » des vélos

Le service Proxiv élo propose des contrôles techniques gratuits des vélos. Ces vérifications pour votre confort et votre sécurité prendront entre 10 et 15 minutes et permettront également de vous faire un diagnostic sur des problèmes devant être réglés par des professionnels.



Sur rendez-vous :

Le mercredi de 9h à 17h

Le vendredi de 9h à 17h



L'application Géovelo vous permet d'organiser votre trajet en vélo :
www.geovelo.fr/france/route





MARCHE

Nous sommes tous « piétons » à un moment ou un autre dans nos déplacements, que ce soit pour se rendre en gare, à l'arrêt de bus ou rejoindre notre voiture. La marche à pied présente de nombreux avantages pour les trajets de courte distance.

Elle permet de pratiquer une activité physique régulière, d'être en pleine forme !

Elle est accessible à tous

Elle ne coûte rien ! Elle permet d'éviter un trajet en voiture, donc moins de pollution sonore, visuelle et olfactive.

En conclusion, marcher c'est bon pour moi et pour la planète !



Marcher 2 km par jour permet de réaliser une réduction de 533 kWh et de 168 GES (kqeqCO₂) sur une année.





Du lundi au samedi

- A** Bonneville - CHAL
- B** La Roche-sur-Foron - Contamine-sur-Arve - CHAL
- C** Pers-Jussy - CHAL - Saint-Jeoire-en-Faucigny
- D** La Roche-sur-Foron - Bonneville - Vougy - Marnaz
- E** Saint-Jean-de-Sixt - Glières-Val-de-Borne - Bonneville
(uniquement en période scolaire)
- F** Vougy - Marignier - Ayze - Bonneville
- G** Viuz-en-Sallaz - Saint-Jeoire-en-Faucigny - Marignier

proxim iTi Navettes marché de Bonneville (les mardis et vendredis)

Thuet École - Pontchy Église - Bellerive-Bonneville
 École Lucie Aubrac - Merzières - Bouchet - Bonneville
 Quartier des Îles - Bonneville

Ticket	Unitaire	1,50 €
	Combiné Proxim iTi + Arvi'Mobilité	2 €
	Carnet de 10 tickets	12 €
Abonnement mensuel	Tout public	20 €
	- 26 ans	16 €
Abonnement annuel	Tout public	200 €
	- 26 ans	160 €
	Abonnement aux lignes régulières en complément d'une inscription aux transport scolaires	+30 €

Le transport à la demande (TAD) vous permet de vous rendre dans les zones non desservies par les lignes Proxim iTi

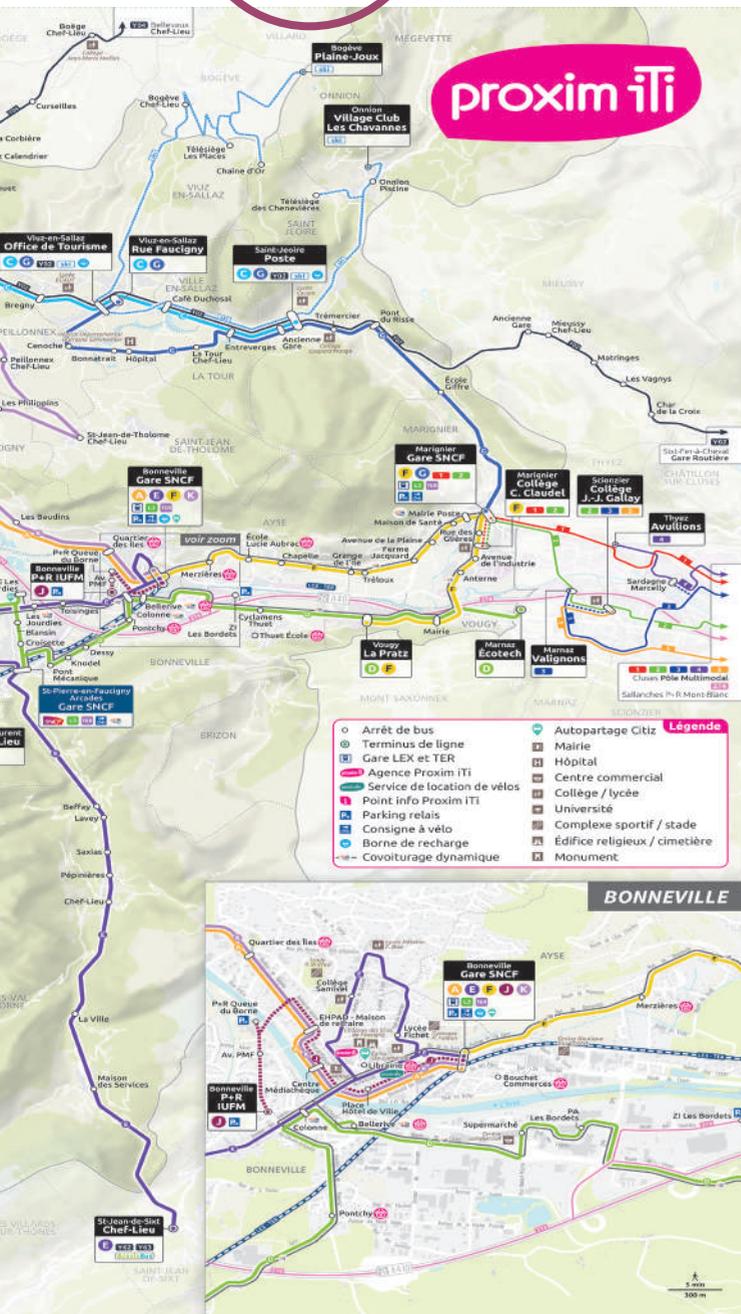
Les navettes Proxim iTi du « transport à la demande » circulent du lundi au vendredi de 9h à 16h45 hors jours fériés. Elles vous permettent de circuler d'un pôle à un autre.

Vous devez effectuer votre réservation jusqu'à 2h avant l'heure souhaitée de votre départ via la réservation en ligne ou auprès de la centrale de réservation.





PROXIM ITI proxim iti





TRANSPORT INTERURBAIN



L1 Marignier-Thyez-Cluses

L4 Marignier-Thyez-Cluses

L2 Marignier-Marnaz-Cluses

Contact : 7 rue Joseph Nicolle, 74300 CLUSES
Tél. : 04 50 91 49 96 | <https://arvi-mobilite.fr>



L5 Bonne - CHAL - Annemasse

Contact : Esplanade François Mitterrand, 74100 Annemasse
Tél. : 0800 00 19 53 | <https://www.tac-mobilites.fr>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

274 Sallanches - Bonneville - Genève

Y04 Annemasse - CHAL - Bellevaux

www.auvergnerhonealpes.fr/264-haute-savoie.htm





TRAIN



TER
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

(au départ de Bonneville et Marignier)



Anney - La Roche-sur-Foron - Saint-Gervais (L43)



LÉMAN EXPRESS



Anney - La Roche-sur-Foron - Coppet



Saint Gervais - La Roche-sur-Foron - Coppet

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes
www.lemanexpress.ch/fr/

Trajet Marignier / Bonneville



Voiture

aller/retour
sur 20 jours
= 216,19 €



Train

27,30 €/mois
Abonnement
sur 1 an :
24 €/mois



50% du coût de
l'abonnement peut
être pris en charge
par l'employeur
(13,65 €)



Si vous prenez le train, vous pouvez réaliser une économie de 188,89 € (216,19 € - 27,30 €)

D'après l'outil de calcul des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour un déplacement de 20 km par jour sur une période 20 jours, le train permet de réaliser une économie de 311 kWh et de 100 GES (kgeqCO₂).

Temps de trajet : de gare à gare, le trajet en train est plus rapide 7min. vs 10 min..





AUTOPARTAGE

Vous avez désormais une solution de mobilité pour vos déplacements occasionnels ou réguliers sur notre territoire : deux voitures en libre service du réseau Citiz, disponibles 24h/24 et 7j/7.

disponibilité
24h/24
7j/7



parking du Pôle d'échange multimodal en gare SNCF



parking Emile Favre, derrière l'hôtel de ville

libre-service

Informations : <https://citiz.coop/>



Inscrivez-vous
à l'agence Citiz ou
par internet sur citiz.fr



Réserver une voiture
via l'appli mobile, internet
ou par téléphone



Ouvrez la voiture
en libre-service avec votre carte d'accès
ou sparphone



Votre trajet terminé, ramenez la voiture
à son emplacement initial



Suivez vos dépenses sur internet
et recevez votre facture mensuelle
détaillée par mail



Si je fais moins de 10 000 km par an, l'autopartage citiz est moins cher que de posséder une voiture !



COVOITURAGE



Un service qui propose à une communauté de covoitureurs de se connecter en temps réel sur des lignes de covoiturage via une application.

Informations : www.covoiturage-leman.org



covoiturage-leman.org

La plateforme de covoiturage du bassin lémanique

La plateforme dédiée au covoiturage dans le bassin lémanique, notamment pour vos déplacements transfrontaliers.

Informations : www.covoiturage-leman.org



Facile, sans frais, solution de covoiturage en ligne et en temps réel sur mobile. Application certifiée.

Informations : <https://movici.auvergnerrhonealpes.fr>



Application dédiée aux trajets courts et réguliers.

Informations : www.klaxit.com



Pour covoiturer sur des trajets de courte et de longue distance.

Informations : www.blablacar.fr



Un parking P+R est à votre disposition en zone d'activités des Bordets (240 rue des Sarcelles à Bonneville), ainsi qu'à la gare de Bonneville et à l'hôpital de Findrol (CHAL) uniquement.





COVOITURAGE

FAITES LE PLEIN DE COVOITUREURS !



Financé par :

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

En partenariat avec :



covoiturage-leman.org

La plateforme de covoiturage du bassin lémanique

Détails de l'opération et communes éligibles sur covoiturage-leman.org.
Applications des opérateurs partenaires sur l'appstore Android et IOS.





AIDES

Mode doux

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique ou une trottinette ? Les communes de Bonneville, Marignier et de Contamine-sur-Arve attribuent une aide financière.

Informations :

Mairie de Bonneville : 04.50.25.22.00

Mairie de Marignier : 04.50.34.60.22

Mairie de Contamine-sur-Arve : 04.50.03.60.17

Car

Carte Déclic' : pour les jeunes de moins de 26 ans qui résident en Haute-Savoie, les scolaires et les étudiants, les salariés et les demandeurs d'emploi. La carte coûte 10 euros et permet de bénéficier d'une remise de 50% sur le coût du ticket de transport. Valable un an.

Informations :

www.carte-declic.auvergnerhonealpes.fr

Train

Carte TER, pour voyager en région Auvergne-Rhône-Alpes.

illico
LIBERTÉ

Plus de 26 ans : pour 30 euros par an, bénéficiez de -25% à la semaine et -50% le week-end sur tous vos voyages.

illico
LIBERTÉ
JEUNES

Moins de 26 ans : pour 15 euros par an, bénéficiez de -50% sur tous vos voyages.

illico
SOLIDAIRE

Demandeurs d'emploi en insertion professionnelle, en contrat aidé... L'abonnement permet de bénéficier de 75% de réduction sur l'achat des billets TER et les Cars Région.

illico
MOBILITÉ

Personnes résidant en région et titulaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité dont les revenus n'excèdent pas 80% du Smic : l'abonnement permet de bénéficier de 90% de réduction sur l'achat de billets TER.

Informations :

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/tarifs-cartes/>



